

Villa LARRALDIA à Saint-Jean-de-Luz
Fiche d'information & Règlement intérieur

ACCES & STATIONNEMENTS

L'Adresse : **Domaine LARRALDIA – 1440 Chemin de Chantaco – 64500 CIBOURE**

La villa est située au n°**31** du domaine LARRALDIA.

Grand portail accès domaine : pour entrer ou pour sortir de la résidence : ouverture uniquement avec un code :
XXXX

Porte accès villa : S'ouvre et se ferme uniquement avec la télécommande

Porte de garage : S'ouvre et se ferme uniquement avec la télécommande.

GESTION des DECHETS

Local poubelles : situé à coté du portail principal du domaine.



2 types de containers sont mis à votre disposition dans le local :

- Containers « tout venant » y compris le verre.
- Containers « tri » : Pour le plastique et le carton

Merci de ne pas entreposer vos déchets sur le sol.

Le verre doit être jeté avec le « tout venant ».

Si vous souhaitez trier le verre, vous devrez aller le déposer dans un point tri (*en dehors de la résidence*).

Merci pour votre compréhension

PISCINE

La piscine :



La piscine est équipée d'un dispositif de sécurité conforme aux normes françaises en vigueur, type couverture immergée automatique, afin de prévenir les risques de noyade, notamment de jeunes enfants.

Cependant, nous rappelons que **les enfants non accompagnés d'une personne majeure** apte à les surveiller ne sont pas autorisés à accéder à la piscine.

Afin d'être efficace, **le dispositif de sécurité, doit impérativement être refermé après chaque utilisation** du bassin, dès lors que vous n'êtes plus à proximité immédiate de ce dernier.

En cas d'accident, nous déclinons toute responsabilité.

Pour des questions d'hygiène, **les animaux ne sont pas autorisés à accéder au bassin.**

Merci pour votre compréhension

ANIMAUX

Les animaux sont autorisés mais doivent être signalés lors de la réservation.

Les animaux sont sous la responsabilité de leur propriétaire et doivent être impérativement tenus en laisse en dehors de la villa.

Tous les frais inhérents à des dégradations dans la villa, dans les espaces verts ou autres espaces du domaine seront à la charge du propriétaire de l'animal.

Les animaux sont interdits dans la piscine.

Ils ne doivent pas être en liberté dans le domaine.

Les animaux ne doivent pas restés enfermés dans les villas en l'absence de leur propriétaire.

Les animaux ne doivent pas créer de nuisances, troubles du voisinage...

Les déjections doivent être ramassées.



Merci pour votre compréhension

DIVERS

Nuisances : Les nuisances sur le domaine ou dans la villa et ses extérieurs sont strictement interdites de jour, comme de nuit.

Si les nuisances font l'objet de plaintes de la part du voisinage, nous serons dans l'obligation de mettre fin à votre séjour, sans délai, sans indemnité, sans remboursement.

Merci pour votre compréhension

PROBLEME TECHNIQUE

En cas de problème technique durant votre séjour, merci de contacter :

M. Philippe PEREIRA au XXXX

VOTRE DEPART

La villa doit être libérée **au plus tard à 10h.**

Nous reprendrons contact avec vous la veille de votre départ pour convenir d'un RDV pour l'état des lieux de sortie.

Pour votre départ, nous vous remercions de :

- **Vider entièrement le réfrigérateur et placards :** de ne laisser (si vous le souhaitez) que des produits non périssables et non ouvert.
- **Vider toutes les poubelles** au local à poubelles.
- **Laisser la villa dans un état correct de propreté.**

La caution vous sera rendue après état des lieux de la villa, si aucune dégradation ou manque d'équipement n'a été constaté.

Dans le cas contraire la caution vous sera restituée dans un délai de 2 mois après paiement des sommes dues sur présentation d'une facture.

Etat de la villa à votre départ : Le non-respect des règles entrainera la déduction immédiate de la somme de 150€ sur votre caution.

Merci pour votre compréhension

Nous vous souhaitons un agréable séjour et restons à votre disposition.